

La défense nationale ballottée entre mythes et contraintes budgétaires : le débat militaire n'avance pas au Parlement

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 1990

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1014070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La défense nationale ballottée entre mythes et contraintes budgétaires

Le débat militaire n'avance pas au Parlement

Jean-Daniel Delley - 12 mars 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23017>

Faut-il acquérir de nouveaux avions de combat? Maintenir ou abroger le service militaire obligatoire? Les contraintes budgétaires et l'attachement aux mythes du citoyen-soldat et de la neutralité dictent les réponses à ces questions. Fait toujours défaut une conception de la défense adaptée aux risques réels et à la géostratégie actuelle.

Après le Conseil national, le Conseil des Etats vient de confirmer son attachement au service militaire obligatoire en rejetant l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA). Il s'agit de maintenir un système constitutif de l'identité nationale et garant de la cohésion sociale.

Fort bien, mais quel est l'effectif indispensable aux missions dévolues à l'armée? C'est que précisément le Parlement n'est pas très au clair sur le cahier des charges de cette dernière. Dans son [rapport sur l'armée](#) de 2010, le gouvernement proposait de réduire les effectifs à 80'000 hommes. Le Parlement a opté pour 100'000, un nombre qui lui paraissait plus conforme au réservoir fourni par l'obligation de servir. Le service militaire obligatoire devient donc le motif qui justifie le niveau des effectifs!

Quant au creuset social que représenteraient l'école de recrue et les cours de répétition, parlons-en. Si l'on déduit des jeunes en âge d'être recrutés les inaptes au service, les femmes et les étrangers résidents, le [creuset ne réunit qu'un individu sur cinq](#): un peu maigre pour stimuler la cohésion nationale. D'ailleurs, selon un [récent sondage](#), cet engagement imposé ne rencontre plus le soutien d'une majorité de la population.

Une majorité parlementaire est favorable à l'acquisition d'un nouvel avion. Mais, la semaine dernière au Conseil des Etats, cette majorité s'est diluée lorsqu'il s'est agi de surmonter le frein aux dépenses. Ce cafouillage illustre bien le doute qui règne sur le besoin d'un nouvel avion. En 2009 déjà, le Conseil fédéral avait reporté son choix dans l'attente du rapport sur la sécurité ([DP 1867](#)). Un rapport inconsistant et incohérent, comme le fut ensuite celui sur l'armée ([DP 1885](#)), un copié-collé à plusieurs mains incapable de dessiner les contours d'une politique de défense adaptée à la situation actuelle. Un ancien secrétaire général du département militaire, Hans-Ulrich Ernst, brigadier de son état militaire, [estimait](#) en 2009 déjà que la flotte des

FA-18 suffisait à assurer la police aérienne, seule mission aérienne vraiment nécessaire à la sécurité du pays.

Pour compléter le tableau de ces attermoissements, il faut encore mentionner le conflit opposant le Conseil fédéral et le Parlement, et le retard mis par le gouvernement à publier son projet de développement futur de l'armée. L'exécutif veut plafonner l'enveloppe budgétaire de la défense à 4,7 milliards alors que les députés exigent 5 milliards. Mais ces sommes doivent servir à un développement de l'armée dont le concept était tout d'abord promis pour fin 2012 au plus tard, puis annoncé pour la fin de cette année.

Bref, le débat sur la politique de défense se déroule en plein brouillard, ballotté entre mythes, objectifs flous et contraintes financières. La Suisse n'a toujours pas pris acte de la fin de la guerre froide et de sa position au centre de l'Europe. Ce brouillard ne se dissipera qu'avec la définition de missions répondant aux vraies menaces et l'acceptation du fait que la sécurité du pays passe par une collaboration européenne. C'est ensuite seulement que nous pourrons concevoir l'outil militaire et faire les comptes.